

COMPTE-RENDU de l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ELECTIVE Samedi 06 Février 2021

Sont présents, les représentants des clubs : 7509 Michel HUET ; 7512 Stéphane DRUZETIC, Edouard SALATHE et Marc AMMERICH ; 7707 Patrick PREVOST et Maurice PROVOST ; 7715 Christian MATHELIER ; 7716 Philippe PERSE, Sandra OLIVIER et José RORA ; 7719 Miguel TIRBOIS ; 7720 Céline EUDIER ; 7722 Yann MUGICA ; 7807 Christophe RAUTURIER, Thierry VERMEERSCH, Sandrine TAISSON et Paul CHINCHOLE ; 7811 Hervé LASSERRE ; 9105 Thierry et Florence BESTEL ; 9109 Hugo JAEGLER ; 9404 Hervé QUINQUENEL ; 9502 Eric BOUDY ; 9510 Yann LAHELLEC.

Clubs non représentés : 7701 ; 7709 ; 7723 ; 7808 ; 9110 ; 9202 ; 9209 ; 9211 ; 9508.

Sont présents, membres du comité directeur de la LIFCO, en plus des personnes représentants leurs clubs : Mathilde BEYLS ; Dominique BRET ; Christine ERBLAND ; Julien GARDEUR ; Etienne PHILIPPOT.

Sont présents : Evelyne CIRIEGI (à partir de 11h40), présidente du CROS Île-de-France ; Michel EDIAR, président de la FFCO ; André HERMET, CTRS ; Eloïse LOUVET, vérificatrice aux comptes ; Michel CHARRIAU, président du CDCO 77 ; Hélène EDIAR, représentant le CDCO 91 ; Nathalie MARIN, présidente du TO Meaux ; Sébastien RIVIERE, membre de l'ASCC Rambouillet Olympique ; Jeannette JANSSON, candidate au comité directeur de la Ligue.

En raison des mesures sanitaires prises par le gouvernement pour la pandémie de la COVID 19, la réunion se tient en distanciel via la solution technique de la société *Nüag* mandatée par la LIFCO pour gérer la visioconférence et les votes.

Mme Dominique BRET, présidente de la LIFCO, ouvre la séance à 9h20.

Elle remercie les représentants des clubs et comités départementaux pour leur présence à cette 48ème Assemblée Générale qui se déroule, en raison de la pandémie, dans des conditions bien particulières, puis personnellement Michel EDIAR, président de notre fédération, qui fait l'honneur de sa présence avant de passer la main. Elle en profite pour le féliciter pour tout le travail effectué pour le développement de la Course d'Orientation. Elle demande d'excuser l'absence des représentants de la Région et de la Délégation Régionale Académique Jeunesse, Engagement, Sport (ex-DRJSCS), retenus par ailleurs. Elle précise que la présidente du Comité Régional Olympique et Sportif d'Île de France, Evelyne CIRIEGI, rejoindra l'Assemblée dans le courant de la matinée.

Etienne PHILIPPOT, secrétaire adjoint de la LIFCO, est désigné rapporteur de séance.

Le quorum (12 représentants, 98 voix) étant atteint avec 25 représentants ayant 152 voix, l'Assemblée Générale peut se tenir.

Le premier point concerne l'adoption du procès-verbal et du compte-rendu de l'AG du 1^{er} février 2020.

Le PV et le CR de l'Assemblée Générale 2020 sont approuvés à 135 voix pour et 17 absentions.

Dominique BRET demande à l'assemblée une pensée pour les orienteurs qui nous ont quittés en 2020 ou début 2021 notamment Marie-Pierre Le Guerneve (Hermet) en observant une minute de silence.

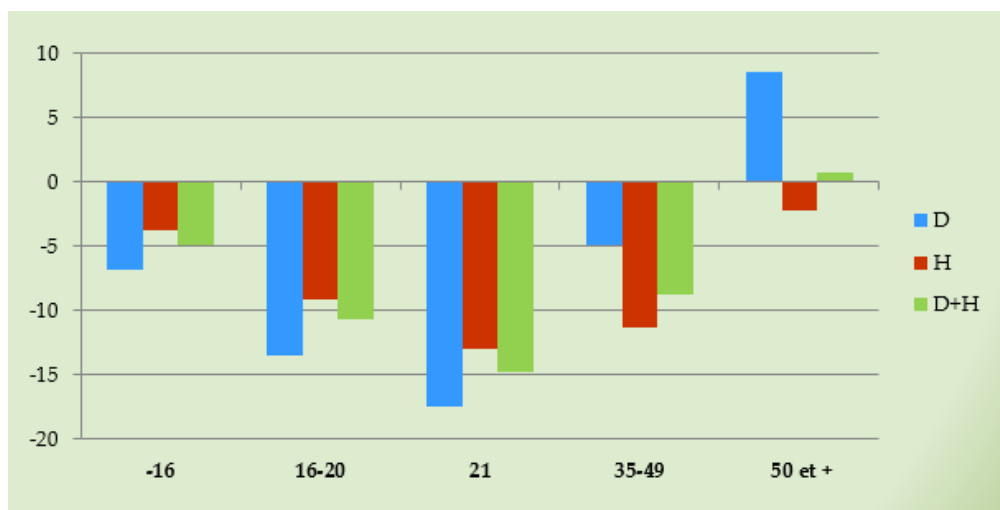
Dans un **deuxième temps**, Mme Dominique BRET, présidente de la LIFCO donne lecture du **rapport moral**.

Mesdames et Messieurs les représentants des clubs et comités départementaux d'Île de France,
Mesdames et Messieurs les licenciés,

Ce rapport de l'année 2020 ne peut ressembler à ceux des années antérieures. En effet, depuis près d'un an, nos activités sont largement mises à mal et le bout du tunnel tarde à poindre. Avant de dresser une image de notre Ligue pour l'an écoulé, n'oublions pas que les deux confinements nous ont mis totalement à l'arrêt pendant près de 3 mois et ont totalement chamboulé les activités programmées dans tous les domaines : développement de l'activité, cartographie, formation.... Par ailleurs, la saison compétitive s'est réduite aux mois de janvier/février puis juillet/août/septembre/octobre dont une partie avec des contraintes fortes en raison de la pandémie. En fait, la seule compétition nationale ayant pu se tenir s'est déroulée sur le territoire francilien ; remercions ici le CDCO 77 pour en avoir relevé le défi. Notons également tous les efforts faits par les clubs pour maintenir le lien avec leurs adhérents et permettre une pratique, sous une forme ou sous une autre, dès que cela était possible. Les uns et les autres n'ont pas été dénués d'imagination pour proposer exercices de simulation, courses virtuelles, jeux, plans d'entraînement et parcours individualisés transmis par mails, réseaux sociaux ou animés par visioconférence. N'oublions pas ces modalités pour les mettre au service d'une relance de la CO !

Voici une vue synthétique de l'année 2020 pour la Course d'Orientation en Île de France à travers quelques chiffres marquants :

- Des pertes de licenciés pour la plupart des clubs, plus ou moins importantes en fonction des objectifs visés entre compétition et/ou loisir, liés pour partie à la crise, notamment pour la période de prise de licences à partir de septembre mais pour d'autres clubs, à des mutations professionnelles dans d'autres régions. Ainsi, certains clubs de la Ligue sont pourvoyeurs de nouveaux licenciés pour des structures hors Île de France que ce soit en région toulousaine, grenobloise ou autre... Merci à eux d'avoir mis le pied à l'étrier de la CO, de leur avoir donné le virus... un virus de santé !
- En conséquence, fin 2020, la ligue comptait 866 licenciés (soit - 6,7%) avec des pertes conséquentes pour 4 clubs mais une augmentation significative dans 2 clubs. Cette diminution est légèrement plus marquée chez les hommes que chez les femmes. Toutefois, les variations ne sont pas de même ampleur selon les catégories, comme le montre le graphique, mais elles confirment la perte régulière de jeunes, pratique de la CO et trajectoire scolaire ne semblant pas pouvoir aller de pair.



- Classement des clubs à la coupe de France : GO 78 1er ; RO Paris 6ème (+9) ; Balise 77 13ème (+10) ; OPA Montigny 15ème (+13) ; COLE 25ème (+18) ; AS IGN 46ème (+18) ; DSA 53ème (+38) ; AC Beauchamp 54ème (+12) sur 154 clubs ayant marqué des points (181 en 2019), même si ces progressions ne signifient pas grand-chose.
- Si les réunions du comité directeur et les réunions des présidents de clubs/comités départementaux ont pu être maintenues grâce à la visioconférence, une seule formation (traceur) a pu se dérouler et 29 courses ont dû être annulées. Face à cette situation, le comité directeur de la Ligue a décidé d'aider les clubs concernés à hauteur de 500€ par course annulée en plus des participations inscrites dans l'annexe du budget 2020.

Les commissions vont, dans quelques instants, faire un bilan de leur activité malheureusement réduite. Nous pouvons, d'ores et déjà, regretter l'interruption de l'élan donné en 2019 à la constitution d'un groupe Jeunes Ligue, le GRIFCO dont les activités prévues n'ont pu avoir lieu. Ce groupe a pour objectif de permettre aux jeunes ayant du potentiel de progresser vers le plus Haut Niveau, en s'appuyant sur la présence du pôle Espoirs de Fontainebleau, et se pose comme un point de passage possible vers cette structure en espérant que les jeunes s'y engagent pleinement, ce qui n'est pas incompatible avec leur appartenance au GRIFCO. J'en profite pour remercier André Hermet, CTRS, responsable du pôle, pour son investissement au service de la Course d'Orientation.

Avant de transmettre la parole aux responsables des différentes commissions, je voudrais tout d'abord remercier chaleureusement tous les membres du comité directeur et des commissions de leurs 4 années d'engagement au service de la Ligue, notamment à celles et ceux qui, pour des raisons professionnelles, ont choisi de ne pas se représenter : Mathilde BEYLS, Christine ERBLAND, Julien GARDEUR, Nathalie RAUTURIER. Un grand merci à eux d'avoir œuvré sans compter et de m'avoir aidé à mener à terme cette deuxième olympiade en tant que présidente !

Notre activité fonctionne sur le bénévolat, l'abnégation et implication forte de tous, tant à la Ligue qu'au niveau du club ou comité départemental, voire également dans d'autres associations, tout en poursuivant pour beaucoup une activité professionnelle. C'est une limite à son développement que la crise sanitaire nous a fait encore plus toucher du doigt, nous restreignant dans les activités à proposer pour répondre aux nombreuses sollicitations reçues, notamment pendant l'été, et développer les projets à leur juste mesure. C'est pourquoi le comité directeur a décidé de professionnaliser la Ligue. Celle-ci s'est portée candidate pour accueillir un apprenti niveau master dans le cadre du projet Campus 2023 et attend le retour. Toutefois, cela ne signifie pas que la ligue ne compte pas sur toutes les bonnes volontés et les compétences présentes dans les clubs pour faire vivre les différentes commissions au bénéfice de tous, petits et gros clubs, proches des forêts ou en milieu urbain, afin de partager les bonnes pratiques, de mutualiser les ressources pour dépasser collectivement les difficultés rencontrées afin de permettre une pratique de la Course d'Orientation à tous les âges de la vie, sous des modalités traditionnelles et innovantes.

Ce développement passe par la communication et la représentation. Il nous reste encore beaucoup à faire dans ce domaine même si des jalons ont été posés au cours des années antérieures. Remercions nos partenaires extérieurs et tout particulièrement, la Région, en la personne de sa présidente Valérie Péresse et de son vice-président en charge des sports, Patrick Karam, pour avoir maintenu la subvention développement et formation sans contrepartie, subvention dont la Ligue fait largement profiter ses structures, et pour son aide envers les petits clubs dont ceux ayant une école de CO ont pu bénéficier, et le CROS Île de France pour son attention portée aux pratiques non olympiques et aux petits ligues en permettant à des jeunes de les découvrir, en valorisant l'engagement des bénévoles ainsi que pour sa mise à disposition des locaux en cas de besoin.

Pour conclure, force est de constater que les conditions vécues ne permettent guère de tirer des conclusions de cette année 2020. Tournons-nous vers l'avenir même si 2021 risque d'être encore bien amputée de pratique compétitive... Ne tombons pas dans le pessimisme mais faisons mieux ensemble, les uns avec les autres, en tirant partie des richesses des uns

et des autres, en mutualisant au travers d'échanges dans lesquels chaque club prend sa part dans le cadre d'oppositions fertiles au service du développement de tous les acteurs de la CO.

Cet avenir va voir une nouvelle équipe, dont vous élirez les membres tout à l'heure, prendre en charge la destinée de la LIFCO. A charge à elle de faire évoluer le projet envisagé pour l'Olympiade à venir, projet qu'il a fallu déposer, les temporalités politiques régionales n'étant pas toujours accordées à celles fédérales. Nous reviendrons sur les grands axes de ce projet dans la dernière partie de notre Assemblée Générale.

Le rapport moral est adopté à l'unanimité.

Dans un **troisième temps**, sont présentés les **rapports des commissions**.

• Commission Cartographie

Hervé QUINQUENEL, responsable de la commission, indique la composition de celle-ci : M. Pinaud (75), E. Morey (77), T. Vermeersch (78), H. Ediar (91), C. Mathelier (92), Y. Lahellec (95), responsables cartographie de chaque département, plus M. Huet.

Il rappelle les rôles de cette commission : conseiller les clubs et les cartographes de la ligue ; vérifier le respect des normes IOF, de la charte graphique de la FFCO et de la présence des logos obligatoires au niveau de la LIFCO ; transmettre à la FFCO les dossiers cartographiques ; entretenir la base de données de la cartothèque fédérale sur la région Ile-de-France ; connaître au mieux les utilisateurs (hors structures fédérales) des cartes.

Il donne quelques chiffres qui montrent : une augmentation du nombre de cartes renseignées (utilisables) soit 411 en 2020 (contre 366 en 2019) ; de la superficie cartographiée soit 725 km² (contre 687 en 2018) ; des PPO soit 10 (9 fin 2019) déclarés (6 exploitables, en attente d'évaluation pour Ivry et Aulnay).

Pour les 411 cartes utilisables, 379 sont validées par la FFCO, soit 92% (91% fin 2019). En 2020, 44 cartes ont été saisies (dont 18 correspondant à des rattrapages de cartes en retard) dans la base de données (17 en 2019) mais seulement 23 de validées par la FFCO..., la plupart car les dossiers n'ont pas été transmis à la LIFCO.

Il indique qu'il y a eu très peu d'organisations donc peu de nouvelles cartes et une motivation pas forcément exceptionnelle de la part de tous... En conséquence la situation de déclaration en IDF est satisfaisante de façon générale. Il souligne le bel effort du ROP pour traiter sa pile et l'en remercie. Il constate une communication allant de nominale à « à sens unique » suivant les départements et propose aux responsables départementaux un peu surchargés de ne pas hésiter à passer le flambeau à des personnes plus disponibles. Il rappelle que la LIFCO donne une aide pour les cartes après présentation des factures et déclaration terminée.

• Commission Communication

José RORA, responsable de la commission, signale que malgré l'arrêt de l'activité durant de nombreux mois, le suivi du site, malgré l'absence de résultats à publier, nécessite toujours un travail conséquent (1000 messages traités) notamment pour informer des mesures sanitaires.

Il indique que la refonte du site LIFCO a été entamée en fin d'année 2020 et que sa mise en ligne est prévue avant la reprise des compétitions. Il précise qu'à cette occasion, le logo de la LIFCO sera relooké et qu'une flamme publicitaire sera achetée pour augmenter la visibilité de notre ligue lors des opérations de promotion.

Il informe de la gestion plus problématique des récompenses avec les bons AirXtrem, suite au changement du dirigeant de la société. Il rappelle qu'il reste à organiser la remise de celles du challenge 2020.

• Commission Formation

Dominique BRET donne la parole à Michel HUET, responsable de la commission. Celui-ci indique, qu'en raison des restrictions dues à la Covid, une seule formation a pu avoir lieu celle de Traceur Régional encadré en juin par lui-même (2 personnes), les autres ainsi que le séminaire prévu ayant été reportés. Il mentionne quelques chiffres : 77 licenciés diplômés, détenant 217 diplômes (Ani, TR, CCR, DA) ; 11 licenciés formateurs, représentant 25 diplômes de formateurs. Les diplômes détenus par des licenciés franciliens en 2020 représentent environ 10% des diplômes fédéraux :

Spécialité	Fédéral	Régional	Formateur
Animateur	-	62/932	4/66 + 1
Animateur CO VTT / CO Ski	-	6/38	+ 1
Moniteur	-	13/172	3/35 + 1
Entraîneur	3/41 + 1	-	+ 1
Arbitre	9/85 + 1	-	+ 1
Délégué	8/58 + 1	-	+ 1
Délégué-Arbitre	-	39/352	5/51 + 1
Traceur	12/148 + 1	54/731	6/60 + 1
Traceur CO VTT / CO Ski	7/29 + 1	7/71	+ 1
Contrôleur des Circuits	5/67 + 1	28/399	6/51 + 1
Contrôleur des Circuits VTT / Ski	3/45 + 1	7/67	+ 1
Conseiller et arbitre international	1 + 1		-

• Commission Jeunes

Sandra OLIVIER, responsable de la commission, rappelle l'impact de la Covid sur les activités proposées aux jeunes : annulation des stages et du passage des balises de couleurs. Elle indique qu'un seul week-end de regroupement a pu se tenir :

- le 17 octobre à La Queue en Brie, organisée par Balise 77 et AS IGN avec 13 jeunes (11 Balise 77, 1 ROP, 1 AS IGN) ;

- le 18 octobre organisé, à Fontainebleau, par Balise 77 avec 40 jeunes (20 Balise 77, 5 ROP, 1 AS IGN, 15 GO 78).

Elle rappelle la composition du Groupe Ligue (GRIFCO) pour l'année 2020 : un groupe composé de jeunes des catégories H/D 14 à H/D 18, motivés par la compétition, volontaires pour s'entraîner, ayant déjà acquis un niveau correspondant à leur catégorie (couleur de balises) ; une liste établie chaque année à partir de critères prenant en compte le classement CN, la motivation et l'investissement.

Elle précise les aides que la Ligue propose envers les jeunes :

- 10 € par nuit et par jeune pour Balises de couleur / Stage Toussaint / RDE / Challenge Ecole de CO ; remboursement de l'hébergement d'1 accompagnateur par club + 1 supplémentaire par tranche de 8 jeunes sur une base maximum de 50 €.
- Remboursement des Frais de déplacement à raison de 10 cts par km par jeune externe au club organisateur ; Prise en charge du goûter et de l'impression des cartes pour le club organisateur à raison de 5 € par jeune inscrit pour les Regroupements LIFCO.
- Pour les jeunes du GRIFCO, participation sur la tenue de 20 € par jeune (soit un reste à charge par jeune de 15 €) ; aide de 15 € par nuit et de 20 € si hors Ile de France lors des stages organisés par la ligue.
- Pour les jeunes du Groupe Haut Niveau, 300 € d'aide répartis sur deux stages ; aide complémentaire au vu des résultats.

Liste 2020

NOM	Prénom	Club	Catégorie 2020	Année
ANDRILLON	Victor	GO 78	H16	2005
BUFFARD	Corenthin	OPA Montigny	H18	2003
CHATAIGNIER	Louise	BALISE 77	D16	2004
DECOBERT	Julien	OPA Montigny	H14	2006
DELORME	Baptiste	OPA Montigny	H16	2005
DERLOT	Antoine	BALISE 77	H16	2005
DERLOT	Lise	BALISE 77	D14	2007
FAUQUANT	Maiwenn	GO 78	D16	2004
GIL SILVEIRA	Louis	AS IGN	H14	2007
GILLARD	Lucas	BALISE 77	H16	2004
HEROUARD	Rudi	OPA Montigny	H16	2005
ICEACA	Jon	GO78	H18	2003
LAUDET	Alexis	OPA Montigny	H16	2005
LE HELLOCO	Alec	GO78	H16	2004
LE MOIGNE	Jules	OPA Montigny	H18	2003
MARIENNE	Tom	OPA Montigny	H14	2007
THENOZ	Bastien	GO78	H16	2004
TORCHIO	Nawel	OPA Montigny	D16	2004
VANNIER	<u>Ilian</u>	BALISE 77	H16	2005
YVART	Raphaël	GO78	H14	2006

Elle conclut en soulignant le manque de bénévoles pour faire vivre à la commission, précisant qu'il n'y a pas à appartenir au comité directeur de la Ligue ou d'un club pour apporter son aide.

• Commission Pratiques Sportives

Etienne PHILIPPOT, responsable de la commission, indique qu'en raison de la Covid, ont surtout été gérées les annulations et l'adaptation nécessaire du calendrier au fil de celles-ci. Il indique que le calendrier 2021 a été établi en tenant compte des organisations de championnats annulées en 2020.

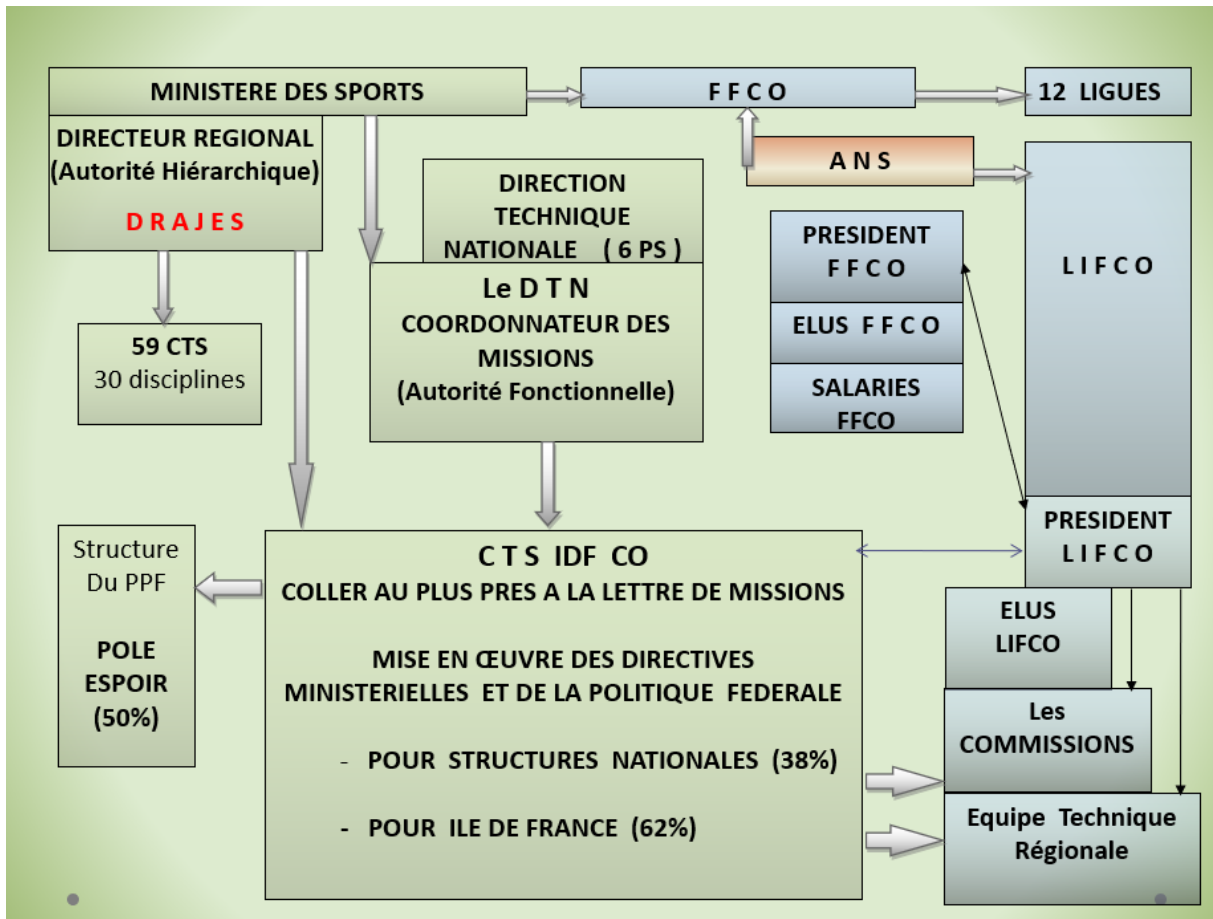
Il signale qu'il a été également impossible d'organiser le séminaire CCR-TR prévu début 2020 avec P. Saint-Upéry, expert national (à voir pour une replanification dès que les réunions en présentiel seront autorisées).

• Commission Sport-Santé

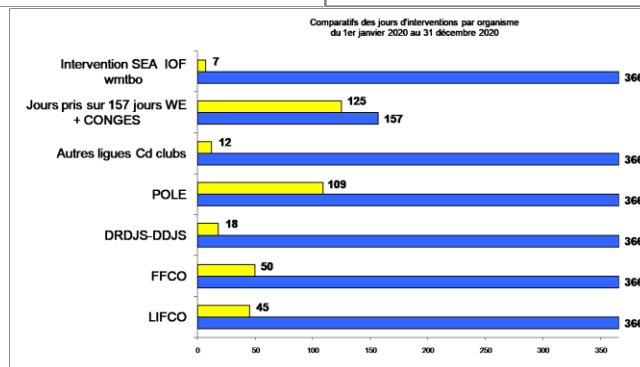
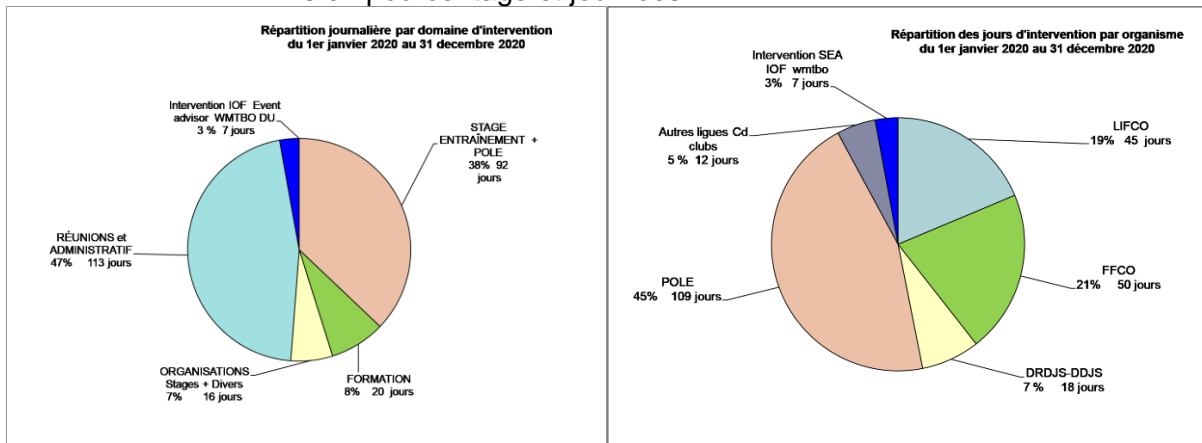
Christine ERBLAND, membre de la commission, fait part de l'absence de travail effectif en raison de la situation sanitaire. Elle précise que les projets en cours seront relancés dès que la situation le permettra.

Dans un **quatrième temps**, André HERMET, cadre technique d'Etat, présente le bilan de son activité. Il rappelle que les missions sont définies par la fédération mais que son employeur est la DRAJES Ile de France (Délégation Régionale Académique Jeunesse, Engagement, Sport). Il indique que celles-ci se répartissent, pour 2019 et 2020, comme suit : 62% régional - 38% national répartis en promotion du sport pour le plus grand nombre (13% et 5%) ; développement du sport de haut niveau (48% - pôle - et 27%) ; protection des sportifs (1% et 0%) ; promotion des métiers du sport (0% et 6%).

Il présente le nouveau schéma hiérarchique du CTS



Il détaille la répartition de son temps entre les organismes auprès desquels il intervient, par domaine d'interventions en pourcentage et journées.



Il présente le **Pôle Espoir de Fontainebleau** qui occupe une grande part de son temps (41%). Il rappelle que celui-ci propose les 2 spécialités CO à pied et CO VTT. Depuis 2018, il déplore une perte de 90% des listés "Espoir et jeunes" CO à VTT suite à cette décision ministérielle administrative qui a touché plusieurs fédérations et disciplines sportives dont la FFCO. Il précise que, depuis la rentrée 2018, la spécialité CO à Pied a été renforcée, conséquence des critères ministériels pris en compte pour reconnaître un sport pratique de Haut Niveau. Il signale qu'en 2019-2020, 15% des athlètes était en CO à VTT et 85% en CO à pied ; à la rentrée 2020, 50% dans chaque spécialité (8 sportifs dont 7 garçons et 1 fille). IL précise que l'encadrement des jeunes est assuré, sur le plan sportif et médical par un CTS coordonnateur, entraîneur principal ; 2 assistants du pôle pour des séances d'entraînement ponctuelles (cadres d'appoint, membres de l'ETR) ; un psychologue intervenant pour la préparation mentale (labellisé par la DRJSCS) ; un médecin et, dans le cadre de l'association des pôles, un psychologue et un diététicien (sur demande de consultation personnelle). Il rappelle les coûts : 5500€ dont 500€ à la charge de la famille (+/- 100€) pour les externes ; 11000 € dont 3500€ à la charge de la famille (+/- 500€) pour les internes. Il fait état du bilan financier.

Il présente le groupe HN LIFCO 2021 (6 sportifs sont au pôle de Fontainebleau).

GROUPE Haut Niveau LIFCO SAISON 2021 - 18,7 ans de Moyenne d'Age									
<i>Suivi du Haut niveau et accès Haut niveau Ligue - Coordonnateur ETR André HERMET : Cadre d'Etat DRDJS Île de France (CTS) Entraîneur – coordonnateur du pôle espoir - 06 87 32 22 99 - andrehermet@aol.com</i>									
NOM	PRENOM	CATEG 2021	AGE 2021	F F C O			LIFCO		
				Listes	Groupe Fédéral	Structures	Groupe HN	Clubs	N°
RAUTURIER	Maxime	H21	27	Senior A			OUI	GO 78	7807IF
RAUTURIER	Quentin	H21	25	Senior A		Pôle France	OUI	GO 78	7807IF
PANNIER	Axel	H20	20	Junior A		Pôle Relève	OUI	GO 78	7807IF
TOUSSAINT	Perrine	D20	20	Junior A		Pôle Relève	OUI	B 77	7716IF
AUDEFRROY	Elsa	D21	21	Senior B		Pôle Relève	OUI	B 77	7716IF
THENOZ	Bastien	H18	17		GF -18 A		OUI	GO 78	7807IF
DELORME	Baptiste	H16	16		GF -18 A		OUI	OPA M	7707IF
DERLOT	Antoine	H16	16		GF -18 A	Pôle Espoir	OUI		7707IF
LAURET	Jocelyn	H16-17	16		COVTT	Pôle Espoir	OUI		7715IF
LEMOIGNE	Jules	H18	18			Pôle Espoir	OUI		7707IF
LAUDET	Alexis	H16	16			Pôle Espoir	OUI		7707IF
SCHMITT	Timéo	H16	16			Pôle Espoir	OUI		7707IF
SIPOS	Marie-Caroline	D16-17	15			Pôle Espoir	OUI		7715IF

Il évoque, ensuite, ses autres missions exercées sur le territoire francilien, dont certaines ont été peu actives en raison de la crise) dans le cadre du développement et de l'accès aux sites (membre du CDESI 77 ; relations avec l'ONF) ; des relations avec l'ANS et des actions à mener en raison des JOP Paris 2024 ; de la coordination de l'ETR ; de la formation.

Julien GARDEUR, trésorier de la LIFCO, présente, dans un **cinquième temps, le rapport financier pour l'année 2020 et le budget prévisionnel 2021**. Il s'appuie sur les documents financiers qui ont été envoyés à tous les clubs et comités départementaux quelque temps avant l'Assemblée Générale.

Rapport financier 2020

Il indique que la ligue présente un résultat négatif pour l'exercice. Le plus grand poste de dépense est le Haut Niveau, soit 30% du budget. Le poids des subventions est de 19212,78€ ce qui représente 51% du budget global (31830,25€). Le compte bancaire de la ligue a un solde créditeur de 62677,05€ au 31/12/2019. Les fonds propres de la ligue s'élèvent pour cette année à 7156,99€ (cotisations, redevances). Julien GARDEUR précise qu'il s'agit d'une réserve pour démarrer les actions dès le début de l'année, les subventions étant versées tardivement. Pour information, il indique qu'il a été facturé pour 2019, 1182 Pass'O et que le budget prévisionnel établi l'an passé a été réalisé à hauteur de 55 % environ, en raison de la crise sanitaire. Il conclut en déclarant que la trésorerie est saine et équilibrée, ce qui permet de présager un avenir serein.

Le travail des vérificateurs aux comptes, Mme Eloïse LOUVET donne lecture du rapport des vérificateurs aux comptes (Alain GUILLON, qui s'est excusé de son absence, et elle-même). Elle précise qu'ils ont passé une matinée à vérifier les documents comptables de la Ligue, indiquant qu'ils certifient n'avoir constaté aucune anomalie et qu'ils attestent de la sincérité des comptes pour l'année 2020. Ils donnent donc quitus au trésorier.

L'assemblée vote l'approbation du bilan financier : 150 voix pour ; 7 abstentions.

Budget prévisionnel 2021

Le trésorier, Julien GARDEUR, indique qu'il propose de voter des annexes au budget identiques à celles de 2020 (précision des redevances et des aides en direction des clubs).

RECETTES

Formations

Une contribution financière est demandée aux participants aux stages organisés par la LIFCO. Cette participation est versée au moment de l'inscription à l'ordre de la LIFCO et adressée directement au trésorier de la LIFCO.

Montant par stagiaire :

- . Gratuité pour les formations sur une demi-journée
- . 15€ pour la journée (9h-18h) sans hébergement pour tous les licenciés FFCO
- . 25€ pour la journée (9h-22h) sans hébergement pour tous les licenciés FFCO
- . 50€ pour un stage sur 2 jours (du jour 1 9h au jour 2 18h) avec hébergement pour les licenciés LIFCO
- . 70€ pour un stage sur 2 jours (du jour 1 9h au jour 2 18h) avec hébergement pour les licenciés FFCO hors ligue

Nota : aucune remise sur les tarifs n'est faite si le stagiaire décide de ne pas utiliser une des prestations comprises dans le descriptif du stage.

Pour les stages régionaux hors LIFCO, après accord préalable de la Ligue, une prise en charge des "frais de stage" à raison de 20€ par journée est effectuée s'il n'y a pas de possibilité de stage équivalent dans l'année en Ile-de-France et à condition d'avoir une action pour la Ligue dans l'année ou celle qui suit. Le paiement se fait sur demande de remboursement de frais accompagnée de la facture.

Pour les stages nationaux (FFCO), après accord préalable de la Ligue, une prise en charge des "frais de stage" à raison de 20€ par journée et à condition que la formation ait une répercussion sur une manifestation dans la Ligue est possible. Le paiement s'effectue sur demande de remboursement de frais accompagnée de la facture FFCO.

Indemnisation des formateurs

- Formateur professionnels : paiement sur facture à l'issue de la prestation.
- Formateur bénévoles : prise en charge directe par la LIFCO des frais de restauration et d'hébergement ; prise en charge sur demande de l'intéressé(e) des frais de déplacement domicile-lieu de stage AR, d'achats de matériel, d'impression, de fournitures, etc., sur présentation des justificatifs (facture nominative, tickets de caisse mentionnant les numéros de siret ou de TVA intracommunautaire), les reçus de carte bancaire n'étant pas recevables.

Cotisation des clubs à la LIFCO

Rappel : La LIFCO ne touche aucune subvention pour son fonctionnement. Cette cotisation est destinée à fournir une partie du budget de fonctionnement de la Ligue. Elle est basée sur le nombre de licenciés au 31 décembre de l'année N-1. Ce nombre est issu du fichier des licenciés de la FFCO à cette date. C'est également ce nombre qui est pris en compte pour les votes à l'AG.

Pour 2021, elle est composée de deux parties :

a/ d'une partie forfaitaire de 15,00 € par tranche de 50 licenciés, soit 15,00 € de 3 à 50 licenciés ; 30,00 € de 51 à 100 licenciés; 45,00 € de 101 à 150 licenciés et ainsi de suite.

b/ d'une partie variable fonction du nombre de licencié, calculée selon la formule "T * N" où N est le nombre de licencié et T le taux de base. Le taux de base est fixé à 3,50 €, montant stable depuis 2014.

Redevance sur les compétitions régionales

Cette redevance sert à financer l'achat des récompenses sur les différents championnats, ainsi que sur les challenges LIFCO pédestre Sprint et LD.

Le reliquat éventuel sert aux actions de promotion de la Ligue.

Nota :

- Les Championnat LIFCO COVTT, s'ils sont organisés lors d'une course donnant déjà lieu à perception d'une redevance Fédérale, seront exemptés de redevance LIFCO. En contrepartie ils ne seront pas récompensés par la LIFCO.

Montant de la redevance :

Challenge LIFCO Sprint pédestre :

Pas de redevance

Challenge LIFCO Longue Distance pédestre ; Championnats LIFCO Pédestre et VTT (*)

Longue et Moyenne Distance :

- 1,10 € par licencié H/D 20 et plus

- 0,50 € par licencié H/D 18 et moins

- pas de redevance sur le circuit "Jalonné"

(*) sauf si déjà redevances Fédérale pour le VTT

Championnats Régional des Clubs pédestre et VTT :

- 5,50 € par équipe D1, D2 ou Open

- pas de taxe pour les relais Jeunes ou mini relais

Championnat Régional de Sprint pédestre et VTT :

- 0,50 € par participant licencié H/D 14 et plus

- pas de redevance pour les H/D12 et moins

Championnat Régional de sprint relais Mixte :

- 2,00 € par équipe de 4 ; pas de redevance sur les équipes Open ou non licenciés

Nota : Seuls les licenciés FFCO sont pris en compte pour le calcul de la redevance, les Pass'O, les licenciés UNSS, USGEL ne sont pas pris en compte

Tarif maximum conseillé pour les compétitions régionales Pédestres ou VTT

	Adultes	Jeunes	circuit blanc
Courses régionales	8,00 €	5,00 €	3,00 €
Championnat Régional LD	8,00 €	5,00 €	3,00 €
Championnat Régional MD	8,00 €	5,00 €	3,00 €
Championnat Régional sprint	8,00 €	5,00 €	
Championnat Régional des Clubs	46,00 € par équipe de 6		
Championnat Régional de Sprint-Relais	32,00 € par équipe de 4		
	10,00€ par équipe de 2		

En cas de difficulté pour un club d'organiser financièrement une manifestation, il peut faire une demande à la ligue d'une aide exceptionnelle.

Le calcul du montant de la redevance sera établi par le trésorier à partir du fichier CSV de la course récupérée sur le site Internet de la FFCO.

Titres de participation (Pass'O)

RAPPEL : Lors de chaque organisation (compétitions CO à pied, à VTT, raid,.. mais aussi entraînement, action de promotion,..) des titres de participations (Pass'O) doivent être délivrés.

Tarifs 2021 décidés par la FFCO
Pass Découverte Individuel = 1,27 €
Pass Découverte Famille = 3,5 €
Pass Compétition = 3,17 €

Tarifs 2021 LIFCO proposés
Pass Découverte = 0,72 €
Pass Découverte Famille = 2,05 €
Pass Compétition = 1,50 € (la FFCO propose, pour les ligues, un tarif de 3,11 €)

RAPPEL : Pour toute les courses, inscrites au CN ou NON, la liste des Pass'Orientalions délivrés, **chronométrés ou non**, doit être établie en utilisant le fichier Excel "Modele_Etat_Pass_orientation_delivres_2020" téléchargeable sur le site internet de la LIFCO et envoyée par courriel au trésorier LIFCO à l'adresse suivante :

"tresorerieLIFCO@gmail.com" et ce dans les 15 jours qui suivent l'organisation

A réception du fichier Excel, le trésorier établira la facture correspondante et l'enverra par courriel au contact du club déclaré à la LIFCO

En retour le club effectuera le paiement soit :

- par chèque à l'ordre de LIFCO

- par virement interbancaire, les coordonnées du compte de la LIFCO figureront sur les factures envoyées par le trésorier

Les Formulaire de Pass'Orientalion sont à demander directement au trésorier **au moins 15 jours** à l'avance, ceci afin d'éviter les frais d'envoi.

En cas de demande tardive (72 heures et moins avant l'épreuve), nécessitant un envoi en urgence, une participation aux frais d'envoi pourra être facturée au club.

DEPENSES

Le montant des aides proposées est réajusté en fin d'année en fonction des subventions accordées par l'ANS, via la fédération, et la Région Ile-de-France.

Aides personnelles

- **Athlètes de haut niveau régional et fédéral inscrits sur liste LIFCO**

150,00 € par stage organisé par la LIFCO ou stage fédéral (2 dans l'année) pour les athlètes appartenant au Groupe Haut Niveau Fédéral.

Aide en fin d'année au vu des résultats internationaux (montant défini lors du dernier comité directeur de l'année).

Une aide exceptionnelle peut être possible sur demande motivée du sportif avec justificatifs.

- **Athlètes (Le groupe Espoir de la LIFCO - GRIFCO)**

15,00 € par nuitée lors des stages en IDF et 20,00 € en province ou à l'étranger.

20,00 € pour l'acquisition de la tenue.

Aides Clubs

- **Organisations Clubs**

100,00 € pour une organisation (régionale ou championnat).

250,00€ pour 2 régionales ou 2 championnats ou 1 régionale et 1 championnat.

- **Jeunes néo-licenciés, féminins compétition et loisir santé**

10,00 € par nouveau licencié jeune.

10,00 € par nouvelle licenciée féminine compétition ou loisir santé.

L'aide est calculée sur la période comprise entre le 1 novembre 2020 et le 1 novembre 2021.

La liste sera arrêtée au 1 novembre 2021 d'après le fichier des licenciés de la FFCO.

- **Jeunes (H/D 18 et moins) participant aux regroupements spécifiques jeunes organisés par la LIFCO - Balise de couleur, Challenge écoles de CO, RDE et regroupements journée**

LIGUE D'ILE DE FRANCE DE COURSE D'ORIENTATION

10,00 € par jeune participant, utilisant l'hébergement prévu par l'organisation, versée au club à l'issue du stage.

Prise en charge de l'hébergement de l'accompagnant ; un accompagnant supplémentaire par tranche de 8 jeunes ; aide versée au club.

Remarque : Concernant les "accompagnants", les clubs ayant peu de jeunes peuvent se regrouper pour l'accompagnement. Dans ce cas, l'aide LIFCO "accompagnant" sera reversée au club où celui-ci est licencié.

Remboursement de 0,10 € par kilomètre et par voiture (une pour 3 jeunes) lors des journées de regroupement.

5 € par jeune présent pour les frais au club organisateur (impression, goûter).

- **Bénévoles**

La LIFCO participe également au défraiement des licenciés LIFCO, participant bénévolement aux activités de la Ligue.

Ces activités sont entre autres :

- 1 les activités de formateurs sur les stages organisés par la LIFCO.
- 2 les participations obligatoires sur les courses régionales en Ile-de-France inscrites au CN (Contrôleur des Circuits et Arbitre-Délégué).
- 3 les responsables des stages Jeunes organisés par la LIFCO.
- 4 les bénévoles représentant officiellement la LIFCO sur d'autres manifestations.
- 5 les bénévoles participants aux commissions de la LIFCO.

Pour cela, ils doivent faire personnellement une demande de remboursement de frais en complétant et en envoyant par courriel à "tresorierlifco@laposte.net" le formulaire Excel "Bordereau_Demande_Remboursement_frais_2017", téléchargeable sur le Site Internet de la LIFCO.

Les frais concernés sont :

- les frais de déplacement,
- les frais de restauration,
- les frais divers (achats de fournitures, de petit matériels consommables, d'impression, avec obligation de fournir les originaux des justificatifs d'achats (factures acquittées, nominatives où figurent au minimum le nom, l'adresse, le N° siret ou de TVA intracommunautaire du fournisseur). Ni les reçus de carte bancaire, ni les tickets de caisse ne seront retenus.

Equipement

- **Achat de matériels**

La Ligue peut participer à l'achat de matériel lié à l'organisation de manifestation en Ile-de-France de deux façons :

- 1- en achetant elle-même du matériel qu'elle met ensuite à la disposition des clubs franciliens. Pour cela, il faudrait que les clubs fassent remonter leur besoin.
- 2- en aidant à l'achat de matériel, Les nouveaux clubs. Dans ce cas, il faut faire une demande d'aide comme pour la cartographie. La subvention, possible grâce à la subvention de la Région sera modulée chaque année en fonction du montant des demandes.

- **Aide à la cartographie**

L'aide varie en fonction des modalités de réalisation de la carte et de sa destination. Les taux sont : 25 % de niveau national, de 20 % de niveau régional, de 15 % de niveau départemental, de 50 % pour les cartes de proximité avec une limite de 300 €.

Pour l'obtenir, il faut envoyer le dossier de demande à la LIFCO avant la fin octobre de chaque année. Les demandes peuvent être envoyées tout au long de l'année, mais ne sont traitées par le CD LIFCO que début novembre. Seuls les dossiers complets sont étudiés. Le recours à des cartographes professionnels reconnus est privilégié. Les cartes réalisées par des bénévoles sont aidées en prenant en charge les frais de déplacement et de bouche (dans une limite raisonnable).

LIGUE D'ILE DE FRANCE DE COURSE D'ORIENTATION

Il présente le budget prévisionnel 2021. Il explique la budgétisation, dans celui-ci, de l'emploi d'un salarié pour le développement.

Une discussion s'engage sur ce point : la LIFCO espère être retenue dans le cadre du projet Campus 2023 adossé à la Coupe du Monde de Rugby. Dans ce cadre, elle bénéficierait d'un apprenti, demandé sur un niveau master, qu'elle pourrait financer sans difficulté (140,00€ par mois). Si la candidature de la Ligue n'est pas retenue, une ligne budgétaire de 36000 € a été prévue pour payer ce salarié. Une partie de cette dépense sera couverte par des subventions ; l'autre pourra être prise sur les fonds propres mais surtout, à terme, par la rémunération d'interventions de la LIFCO auprès de structures extérieures auxquelles il est impossible de répondre pour l'instant, faute de personnel disponible.

Le budget prévisionnel et ses annexes sont adoptés : 133 voix pour ; 21 abstentions ; 3 voix non exprimées.

Le **sixième point** concerne la mise en conformité de l'article 5-3 des statuts de la Ligue au regard des statuts-types de la fédération.

La modification est approuvée à l'unanimité.

En cette année électorale, le **septième point** consistait en l'élection au Comité Directeur de la LIFCO. Dominique BRET, présidente sortante, après un rappel de la composition du comité directeur mentionnée dans les statuts (15 membres, au moins 40% d'un des deux sexes) donne la parole à chaque candidat pour qu'il se présente. A l'issue de l'ensemble des présentations, il est procédé aux votes par ordre alphabétique :

Il est fait un rappel des statuts (15 élus avec au moins 40 % d'un des 2 sexes)

- Arnaud BESTEL = 157 Pour, 0 Contre, 0 Abstention	élu
- Dominique BRET = 157 Pour, 0 Contre, 0 Abstention	élu
- Paul CHINCHOLE = 124 Pour, 20 Contre, 13 Abstention	élu
- Stéphane DRUZETIC = 148 Pour, 0 Contre, 9 Abstention	élu
- Céline EUDIER = 157 Pour, 0 Contre, 0 Abstention	élu
- Michel HUET = 96 Pour, 32 Contre, 29 Abstention	élu
- Jeanette JANSSON = 149 Pour, 0 Contre, 8 Abstention	élu
- Christian MATHELIER = 112 Pour, 10 Contre, 35 Abstention	élu
- Sandra OLIVIER = 140 Pour, 7 Contre, 10 Abstention	élu
- Etienne PHILIPPOT = 148 Pour, 0 Contre, 2 Abstention, 7 Non Exprimé	élu
- Maurice PROVOST = 66 Pour, 49 Contre, 42 Abstention	non élu
- Hervé QUINQUENEL = 141 Pour, 0 Contre, 9 Abstention, 7 Non exprimé	élu
- José RORA = 116 Pour, 10 Contre, 31 Abstention	élu
- Edouard SALATHE = 125 Pour, 8 Contre, 24 Abstention	élu
- Sandrine TAISSON = 157 Pour, 0 Contre, 0 Abstention	élu

Les élus du nouveau CD se réunissent à part pour proposer la candidature de Dominique BRET comme présidente qui travaillera avec Sandrine TAISSON comme Trésorière et Etienne PHILIPPOT comme Secrétaire.

Sa nomination est soumise au vote des représentants :

139 Pour, 0 Contre, 8 Abstention, 10 Non exprimé

Dominique Bret est réélue en tant que présidente de la LIFCO

La présidente propose, avec l'aval des membres élus, que le représentant non élu Maurice PROVOST soit invité à toutes les réunions du comité directeur de la LIFCO.

Le septième temps est celui des interventions des personnalités présentes. Dominique BRET donne la parole à **Evelyne CIRIEGI, présidente du CROS Île de France.**

LIGUE D'ILE DE FRANCE DE COURSE D'ORIENTATION

Celle-ci souligne la difficulté de travailler avec ce format de visioconférences, l'AG étant un moment de partage de projets ce qui est plus simple en présentiel. Elle remercie la Ligue pour le travail effectué pendant le confinement. Elle indique que, si la Course d'Orientation est une discipline plus épargnée que d'autres, il y a beaucoup de travail à faire et qu'il est nécessaire d'être solidaires les uns des autres pour se préoccuper de la santé de tous à la reprise.

Evelyne CIRIEGI indique que l'Olympiade qui s'ouvre est inédite avec les Jeux Olympiques et Paralympiques en point de mire. Même si la CO ne fait pas partie des disciplines présentes, il y a toutefois une construction collective à mener, un partage de projets et surtout un héritage à bâtir. Avec les Centres de Préparation des Jeux, la labellisation Terre de Jeux, il faut montrer les apports aux concitoyens. Elle remercie les collectivités pour leur intérêt vis-à-vis des clubs, cellule première de la pyramide sportive d'où sortent les champions et dit son attention à l'égard des clubs ayant des difficultés, en n'hésitant pas à faire remonter ces problèmes. Elle rappelle le soutien de la Région pour les petits clubs et les clubs moyens.

Elle conclut en adressant toutes ses félicitations à la présidente de la Ligue, par ailleurs vice-présidente Sport Santé Bien-Être au CROS et précise qu'elle la sollicitera pour un nouveau mandat, étant attachée à ce que toutes les ligues soient bien positionnées.

André HERMET sollicite la parole. Il indique que la Ligue a de nombreux projets d'où la nécessité de se professionnaliser mais que leur réalisation est tributaire de l'accès aux sites. Il précise qu'en raison des blocages rencontrés, il est difficile de les mener à bien et souhaite de pouvoir organiser ce qu'on veut où on veut. Il sollicite le CROS, avec l'aide du Conseil Régional, pour intervenir auprès de l'ONF, de l'Agence des Espaces Verts...

Evelyne CIRIEGI signale que la même problématique se pose pour d'autres activités, notamment le cyclotourisme. Elle précise qu'elle est déjà intervenue auprès de Valérie Péresse qui s'était engagée verbalement à aider mais que cela ne s'est pas concrétisé. Elle indique qu'il serait pertinent de le faire maintenant, avant les élections régionales, bon moment pour récidiver, au travers d'un courrier commun rappelant le précédent, en s'appuyant sur la pandémie pour soutenir une demande concrète. Elle dit qu'il ne faut pas hésiter à le rappeler également publiquement lors des réunions de campagne.

André HERMET reprend la parole pour demander l'organisation d'une réunion avec les représentants des sports nature pour des actions communes sur les points sensibles pour toutes les activités. Il précise que, pour l'individu lambda, il n'y a pas de problème d'accès à la forêt mais dès qu'il s'agit d'une compétition, il y a blocage avec la nouvelle plateforme de l'ONF, très rigide.

Evelyne CIRIEGI acquiesce à cette idée.

La parole est donnée, ensuite, à Michel EDIAR, président de la FFCO. Celui-ci félicite Dominique BRET pour sa réélection, ainsi que les nouveaux élus. Il remercie Evelyne CIRIEGI de sa présence. Il confirme que l'année 2020 fut terrible et éprouvante suite à la Covid-19. Il indique que la fédération termine l'année avec 8880 licenciés, loin des objectifs fixés, avec une perte de 6,5% par rapport à 2019. Il rappelle qu'en raison de la crise sanitaire, pour la première fois, aucun titre national n'a pu être délivré et qu'il n'y a eu quasiment aucune compétition au niveau international. Il signale que la charge de travail administrative a été colossale avec l'évolution des règles et des protocoles sanitaires à gérer et à décliner sur le terrain. Il remercie le CNOSF pour l'aide apportée sur les aspects juridiques. Il rappelle que l'Assemblée Générale 2019, prévue en mars, s'est tenue en novembre 2020 en visioconférence et que la prochaine, électorale, se déroulera dans les mêmes conditions en mars 2021 avec des votes sécurisés grâce à la plateforme Nuäg. Il est satisfait d'avoir pu mettre en place la commission fédérale qui gère les subventions ANS en direction des structures affiliées. Il indique que cette décentralisation s'est bien passée, les orienteurs ayant participé à la distribution des subventions par l'intermédiaire des représentants des Ligues. Il regrette que la candidature du CNOSF, prioritaire, pour les

LIGUE D'ILE DE FRANCE DE COURSE D'ORIENTATION

World Master Games 2025 dont la CO, discipline obligatoire, était portée par la LIFCO, n'ait pas été retenue pour des problèmes financiers. Il indique que l'excédent de 230000 € du bilan financier 2020 sera dédié en 2021 aux aides aux structures (50% de réduction des redevances de courses et 100% des affiliations). Il profite de cette AG pour adresser ses remerciements aux 5 franciliens qui ont participé à l'activité de la fédération dans la dernière mandature (Hélène Ediar 11 ans, Michel Ediar 11 ans dont 8 comme président, Laurent Lainé 4 ans, Sandrine Taisson 11 ans, Thierry Vermeersch) et signale qu'il n'est pas candidat en raison d'une activité professionnelle trop chargée. Il souhaite des vœux de succès à Thierry Vermeersch qui se présente pour un nouveau mandat.

Départ de ERCO 7719 à 12h19.

La **désignation des vérificateurs aux comptes** constitue le **huitième point**.
Sont élus à l'unanimité Eloïse LOUVET et Julien GARDEUR.

La **désignation des Représentants de la LIFCO à l'AG FFCO** du 20 mars 2021 est le **neuvième point**. La LIFCO dispose de 3 représentants.

Se proposent : Dominique BRET Michel HUET, Stéphane DRUZETIC comme titulaires ; Jeanette JANSSON, Michel CHARIAU et Edouard SALATTHE comme remplaçants.

La liste est **approuvée avec 146 voix pour et 9 non exprimées**.

Le **dixième point** concerne la présentation des grandes lignes du projet 2021.

La présidente souhaite un investissement de toutes les structures, clubs et comités départementaux dans une perspective commune : le développement de la COURSE d'ORIENTATION dans toutes ses dimensions d'où la nécessité que chaque club soit représenté dans, au moins, une commission permettant, ainsi, de les renforcer.

Elle espère que les subventions puissent être négociées à hauteur des projets tant via l'ANS que la Région, voir autres d'où une coordination nécessaire du club à la Ligue dans une optique de mutualisation et de non concurrence.

Elle précise que les grandes lignes seront à opérationnaliser par la nouvelle équipe dirigeante.

- **Commission Cartographie**

La commission vise à suivre les nouvelles directives de la FFCO (déclaration + dépôt légal avant chaque compétition surtout CN !) et à réfléchir sur la dématérialisation de la déclaration : club – département – ligue – FFCO ; à toujours améliorer la situation de la cartotheque régionale, de la communication au sein de la commission. Elle s'attèlera à répondre aux besoins d'informations des responsables de club, des experts régionaux (réunion prévue en 2019, reportée en 2020, et puis maintenant...) afin de leur permettre d'être plus compétents en ayant une meilleure vigilance et un sens critique sur la qualité de la carte mise à leur disposition.

- **Commission Communication**

L'objectif premier de la commission est de mener à son terme la rénovation du site de la Ligue.

- **Commission Formation**

La commission porte son attention sur le suivi de la validation de la partie pratique des formés. Elle va construire un programme de formation sur les 4 années à venir avec différents scénarios en fonction de l'évolution de la crise sanitaire. Elle va s'attacher à faire remonter à la fédération les demandes validées par le président de club de formations de niveau national ; à lister les formations suivies dans quelque domaine que ce soit, proposées

LIGUE D'ILE DE FRANCE DE COURSE D'ORIENTATION

par des structures extérieures à la CO ; lister les diplômés actifs au cours de l'année (demande fédérale).

Les stages positionnés sur 2021 restent à confirmer : Animateur ; Traceur régional ; Délégué-arbitre ; Séminaire d'experts ; Sport-santé ; GEC ; Logiciels informatiques CO ; Projet et demande de subvention ; Prévention des violences dans le sport. Ces formations seront assurées par la Ligue ou en partenariat avec d'autres structures.

- **Commission Jeunes :**

La commission jeune manque cruellement de forces vives pour mener à bien les missions qu'elle souhaite se fixer ; chaque bonne volonté sera la bienvenue pour aider à redynamiser les jeunes vis-à-vis de la CO dans le contexte particulier d'une reprise sans date définie.

En ce qui concerne le GRIFCO, en raison du manque de visibilité sur l'engagement et la motivation réelle des jeunes candidats, de l'absence évidente de compétitions ou de regroupements, la commission a décidé de manière exceptionnelle de garder tous les postulants. Elle aura pour tâche de mieux structurer ce groupe. Des pistes ont déjà été émises dans ce sens, entre autres, un bilan de leur engagement et de leurs résultats fin 2021 afin de constituer un groupe motivé et performant. Sandra OLIVIER rappelle que la sélection depuis 2020 se fait avec un formulaire plus complet demandé aux jeunes ainsi qu'aux clubs. Elle indique la nécessité d'avoir un référent jeune par club afin de faciliter la communication. Elle espère que la commission pourra proposer plusieurs regroupements de jeunes des écoles de CO des clubs d'IDF dans le cadre « ligue » : stages – celui hivernal de ski de fond avec le Pôle Espoir de Fontainebleau axé sur la préparation physique ou/et technique (CTSR A Hermet) ayant été annulé – d'été et de Toussaint ; participation aux Réseaux de Développement des Espoirs ; regroupements ponctuels en lien avec les week-ends du pôle ou sur des entraînements clubs...



LIGUE D'ILE DE FRANCE DE COURSE D'ORIENTATION

Groupe GRIFCO 2021

NOM	Prénom	Club	Catégorie 2021	Année
BROCHOT	Rémi	BALISE 77	H14	2007
BUFFARD	Corentin	OPA Montigny	H18	2003
CHAFI	Yanis	BALISE 77	H14	2007
CHATAIGNIER	Louise	BALISE 77	D18	2004
DECOBERT	Julien	OPA Montigny	H16	2006
DELORME	Baptiste	OPA Montigny	H16	2005
DERLOT	Antoine	BALISE 77	H16	2005
DERLOT	Lise	BALISE 77	D14	2007
GIL SILVEIRA	Louis	AS IGN	H14	2007
GILLARD	Lucas	BALISE 77	H18	2004
GOFFRE	Alexan	OPA Montigny	H14	2008
HEROUARD	Rudi	OPA Montigny	H16	2005
JOLLY-JANSON	Sonia	GO78	D14	2007
LAUDET	Alexis	OPA Montigny	H16	2005
LE HELLOCO	Alec	GO78	H18	2004
LE MOIGNE	Jules	OPA Montigny	H18	2003
MARIENNE	Tom	OPA Montigny	H14	2007
MOLLE	Hugo	RO Paris	H14	2006
MONTAGNARD	Grégoire	GO78	H18	2004
PASQUALINI	Hanna	BALISE 77	D16	2005
SNELLMAN	Max	BALISE 77	H16	2006
THENOZ	Bastien	GO78	H18	2004
THENOZ	Jérémy	GO78	H14	2008
THONIER	Titouan	GO78	H18	2003
TISON	Inès	OPA Montigny	D18	2003
WERKOFF	Hippolyte	AS IGN	H14	2008
YVART	Erwann	GO78	H14	2008
YVART	Raphaël	GO78	H16	2006

- Commission Pratiques Sportives :

La commission ambitionne, en 2021, de relancer le challenge de sprint (refaire le règlement sportif) pour contribuer au développement de la pratique urbaine ; de modifier le règlement du challenge LD pour 2021 ; de re-planifier le Séminaire CCR ; de gérer les calendriers 2021 et 2022.

Dans un **onzième temps**, les questions diverses des clubs déposées à l'avance sont énoncées par la présidente. Devant la difficulté de débattre du fait de la visioconférence, celle-ci fait une réponse rapide sur chacune et propose d'en débattre lors d'une réunion des

LIGUE D'ILE DE FRANCE DE COURSE D'ORIENTATION

présidents de clubs à organiser dès que les conditions sanitaires le permettront. Sont ainsi évoquées : le tarif des courses régionales et les taxes afférentes ; la difficulté à disposer de cartes faites par des structures non affiliées ; les modalités de fonctionnement du GRIFCO ; le règlement des courses régionales ; la mise à disposition du logiciel OCAD.

En l'absence de remarques et questions complémentaires, l'Assemblée Générale est déclarée close à 13h20.

Fait à Paris, le 18 février 2021

Le rapporteur de séance
Etienne PHILIPPOT



La Présidente de la LIFCO
Dominique BRET



LIGUE D'ILE DE FRANCE DE COURSE D'ORIENTATION



Ligue d'Ile de France de Course d'Orientation
Adresse Postale : 16 rue Chaudron, 75010 PARIS Tél : 0144720739 - 0603176058
Siret 40138419300025